

vostre altèze son plaisir, à laquelle je supplie me pardonner si je m'avance en ce, etc. De Lile, le xv^e de septembre 1558.

LXV.

PHILIPPE II

A SES PLÉNIPOTENTIAIRES.

(Mémoires de Granvelle, XXXIV, 26 v^o-27.)

Camp-lès-Authy, 16 septembre 1558.

Mess^{rs}, estant ce soir retourné de France la trompette que l'on y avoit dépesché d'icy, sans secrétaire, je vous laisse penser et juger par ce que aurez entendu aujourd'huy, si ce est par faulte de vouloir que l'on aye de ce coustel-là de parnegocier¹, ou que gens y ayantz présentement auctorité y mectent difficultez, ce que faict bien à croire; et ores que n'en fust riens, il semble que on le doit persuader aux connestable et mar^{al} de Saint-Andrey, mesmes bien leur imprimer que l'on ne sçauroit concepvoir espoir de grand fruit, selon que toutesfois ilz avoient bien tenu continuel propoz, puisque l'on voit leur refuser chose de si petit moment que l'envoy dudict secrétaire qu'ilz avoient tant désiré, et que estimant ce procéder de leurs émulateurs, l'on ne sçavoit sinon faire jugement qu'ilz se parforceroient de traverser toute bonne négociation; de tant plus qu'il sembloit que le roy de France inclinoit l'oreille plus à eulx que à ce que lesdictz connestable et mar^{al} luy pouvoient mander de ceste besoingne. Ces propoz serviront pour les mectre en jalousie contre les Guyes, et pour avoir opinion que cela nous faict estimer par deçà qu'ilz pourront moins faire de ce qu'ilz veullent que l'on

¹ (Terminer, amener à bien la négociation.)

estime d'eulx. Si entendez-vous bien lesdicts propoz ne venir à taille, sinon après qu'aurez veu et entendu lesdicts connestable et mareschal ne vous mectre en avant sinon choses que contenoient les lectres que vous sont esté envoyées, à ce qu'ilz ne s'apperçoivent qu'en avez heu notice. Aussi tend l'on par lesdicts propoz, afin que lesdicts connestable et mar^{al}, pour non nous laisser en l'oppinion de [la perte de] l'auctorité de leur parti, soient tant plus stimulez à se esclarcir et eslargir, qui sera le but auquel tendrez de tout vostre pouvoir. Oū je finiray la présente et vous commenderay, Mess^{rs}, à Dieu. Du camp lès Authy, le xvi^e jour de septembre 1558.

PHE.

Et plus bas :

BERTY.

J'ay depuis ceste escripte bien voulu vous dire que ceste response du roy de France retourne avecq la même seureté qu'est allé le despesche du connestable, afin que l'en assurez de ma part.

LXVI.

LES PLÉNIPOTENTIAIRES D'ESPAGNE

AU ROI.

(Mémoires de Granvelle, XXXIV, 27 v^o-32.)

Lille, 18 septembre 1558.

Sirre, nous receusmes hier après disné les lectres de vostre majesté escriptes avant-hier, et vismes les lectres¹ que monseigneur le duc de Savoye nous envoya, que l'on a faict donner par le mesme

¹ Celles sous les numéros LIX et LX.